

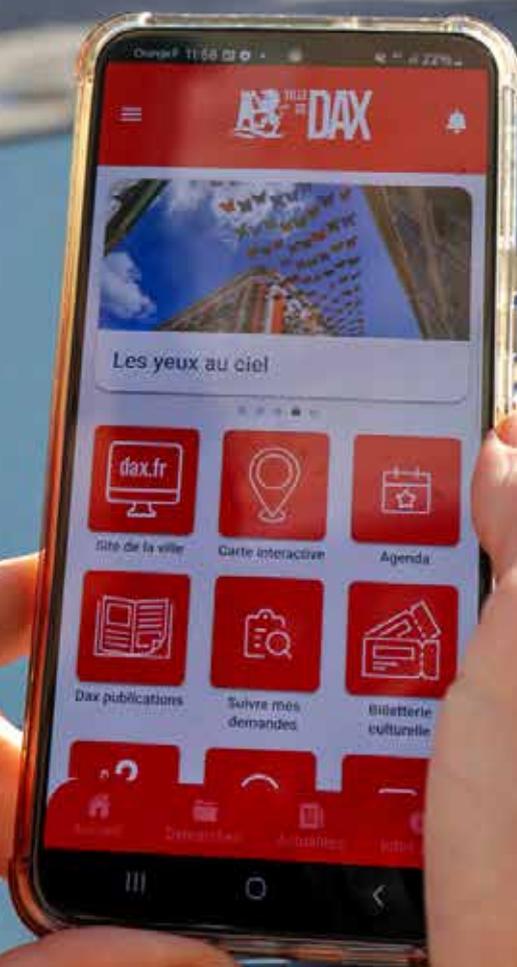
DAX MAGAZINE

LES INFORMATIONS DE LA VILLE DE DAX

N° 56 JANVIER 2025

ACTUALITÉS P.4

« Dax et moi » l'application mobile des Dacquois



P.8 La 2^e édition de
Têtes en l'Air aura lieu
du 21 au 23 mars

P.10 Tour d'horizon des
différents chantiers en
cours sur Dax

P.16 Des cabas de
shopping aux couleurs
de Dax, pour tous

ÇA C'EST DAX!

Samedi 14 décembre, pour la cérémonie d'ouverture de « Dax tellement Noël », la compagnie EliXir donnait son spectacle « Horloges célestes » sur le parvis Goussebaire-Dupin, programmé par la Ville de Dax. L'horloger a ainsi dévoilé au public dacquois ses mystères dans un ballet d'étoiles filantes.



© Clément Garby

Tirage à 18 000 exemplaires • Directeur de la publication : Julien Dubois •
Rédaction : Direction de la communication, Cabinet du Maire •
Création : RC2C • Mise en page Service Communication de la Ville de Dax •
Photo de couverture : Clément Garby • Impression : Imprimerie Laplante •
Dépôt légal à parution • La Ville de Dax a choisi une communication
éco-responsable • Ce document a été imprimé avec des encres végétales
sur du papier PEFC, certifié éco-label européen par une imprimerie
« Imprim'vert », certifiée PEFC.



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE TRI



© Clément Garby

« La Ville en mouvement »

Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

Le rythme de l'action municipale ne faiblira pas en 2025 : nouveau city-stade, construction d'un skate-park, réouverture de l'aire de jeux de Boulogne entièrement revisitée, refonte de la place Thiers, remise à neuf de la rue Saint-Vincent et de la rue Neuve prolongée, travaux de voirie dans les quartiers (Grand Dax), sans oublier le « rafraîchissement » de notre passerelle ou encore l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection...

Mais je souhaite aussi que cette nouvelle année permette des avancées autour de la place qu'occupe l'eau dans notre cité : remises en service de fontaines, création de nouveaux points d'eau. Nous avons, jusqu'ici, su consolider notre image de « Ville Verte » : nous devons désormais progresser sur le terrain de la « Ville bleue » !



La création du nouveau logo de la Ville a reçu un bon accueil. Afin que tous les Dacquois se l'approprient, nous avons décidé de distribuer à chaque foyer un cabas de course aux couleurs de la Ville ! Cette opération sera complétée par l'apposition d'un lettrage géant « Ville de Dax » sur un emplacement phare de la cité, largement visible et accessible pour tous nos visiteurs !



Enfin, dès ce mois de janvier, nous lançons l'application téléphonique de la Ville de Dax (Dax et moi) qui vous permettra à la fois d'accéder à de multiples informations depuis votre portable ainsi que de réaliser de nombreuses démarches administratives en ligne.

*2025 sera encore une année riche en nouveautés !
Très belle année à tous !*

DAX
sommaire

C'est d'actu } P. 4 à 9

Le dossier } P. 10 à 13

Retour en images } P. 14 à 15

Population } P. 16

Éco et commerces } P. 17

Patrimoine } P. 18

Social } P. 19

Culture } P. 19

Le jour où... } P. 22

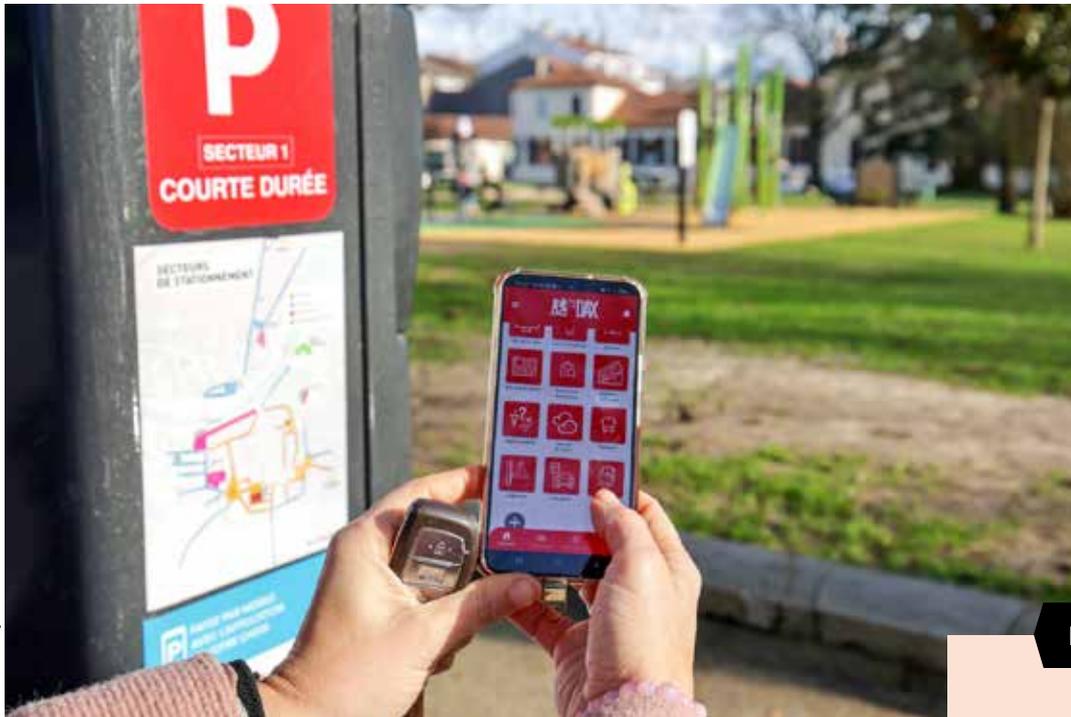
Talent d'ici } P. 24

Pratique et État civil } P. 25

Tribunes dacquoises } P. 26

NUMÉRIQUE

« Dax et moi », l'application mobile proche des citoyens



© Clément Garby

Grâce à l'application, le paiement des services municipaux via un mobile sera possible.

EN CHIFFRES

82 %

de la population française possède un smartphone en 2021 (94% chez les 15-29 ans)

75 %

du temps passé en ligne par les Français se fait sur smartphone en 2022

3h30

c'est le temps moyen passé quotidiennement par les Français sur internet

93 %

des internautes se rendent sur le web à partir d'un smartphone

93 %

du temps passé sur mobile se fait via des applications (7% sur les sites internet classiques)

Sources Insee et Médiamétrie 2023

La Ville de Dax lance l'application mobile « Dax et moi », afin de proposer aux dacquois des services du quotidien connectés et réactifs, et répondre au mieux à leurs demandes et attentes.

Depuis plusieurs années, la Ville de Dax met en œuvre des outils d'information pour répondre aux attentes et besoins des citoyens. C'est le cas du site Internet sur lequel on retrouve les actualités de la ville, l'agenda des manifestations, toutes les informations sur la vie à Dax, les démarches... Le site a été par le passé enrichi de l'espace citoyens qui est plus particulièrement utilisé par les parents d'enfants scolarisés dans une école publique de Dax. Même si le site Internet dispose d'une version « responsive », la version mobile de l'espace citoyens n'est pas adaptée à la consultation sur téléphone portable. Or, depuis quelques années, on constate que

93% des internautes se rendent sur le web à partir d'un smartphone. La Ville de Dax a donc souhaité proposer à ses usagers une application mobile pour simplifier leur quotidien et leur permettre de rester informés sur la ville et son actualité, et d'accéder rapidement à l'information et à différents services.

Les services de la ville sur smartphone

« Dax et moi » se consulte depuis un smartphone. Chacun pourra, en fonction de ses besoins, payer une facture de cantine, réserver une place pour un spectacle à l'Atrium, consulter les transports en commun, prendre un rendez-vous pour refaire une carte d'identité ou un passeport, lire le magazine municipal, payer son stationnement, recevoir des alertes ou notifications comme par exemple en cas d'inondation de l'Adour... Avec cette application du quotidien, la Ville de Dax souhaite proposer une véritable relation avec les citoyens de la commune et être au plus prêt de leurs besoins.

DAX ET MOI

c'est :

- Une simplification du quotidien des habitants
- Un service pratique qui se consulte depuis un smartphone
- Un accès rapide à l'information et aux actualités de la ville
- De nombreuses fonctionnalités



La page d'accueil

- Actualités de la ville
- Accès au site de la ville
- Accès aux points d'intérêts
- Agenda des événements
- Suivi des demandes
- Billetterie culturelle
- Objets trouvés
- Transport
- Stationnement et paiement en ligne
- Météo



Les démarches

- Suivre mes démarches en cours
- Prendre RDV
- Payer ma facture d'eau
- Faire des démarches de nouvel arrivant
- Accéder aux offres d'emploi



Accès aux réseaux de la ville :

- Facebook
- Instagram
- LinkedIn



Informations utiles

- Scolaire
- Périscolaire et restauration
- Accueils de loisirs
- Petite enfance
- Jeunesse
- Culture
- Sports
- Santé
- Déchets

ÉTUDIER À DAX

Le 1^{er} salon de l'enseignement supérieur ouvre ses portes



© Clément Garby

En partenariat avec les établissements et instituts de formation situés sur l'agglomération, le Grand Dax invite les lycéens à découvrir les 57 formations diplômantes dispensées sur le territoire, le 18 janvier 2025 au stade Maurice Boyau, de 10h à 17h.

Ce nouveau salon, dédié aux jeunes et à leurs cursus d'études supérieures, est le fruit d'une étroite collaboration entre l'ensemble des établissements publics et privés de l'agglomération de Dax. Réunis par le Grand Dax lors des instances annuelles du Comité Local de l'Enseignement Supérieur (CLES), tous se sont entendus pour organiser le premier salon de l'enseignement supérieur du territoire. Sous l'impulsion du Vice-président Jean Soublin, l'Agglomération, qui porte et cofinance l'événement gratuit pour

tous les visiteurs, souhaite ainsi offrir une véritable vitrine aux 57 formations post-bac dispensées sur le territoire. C'est devenu une réalité pour les jeunes habitants : faire ses études et construire son avenir professionnel sur le territoire du Grand Dax est désormais possible.

Aider les lycéens à faire leur choix

En ce début d'année, les lycéens de terminale doivent affirmer leur orientation professionnelle et

déposer leurs candidatures, avant le 13 mars 2025, sur la plateforme nationale « Parcoursup ». Choisir un secteur d'activité, un métier, une filière qui recrute, une école, une ville où étudier, est un moment crucial pour les lycéens. En rassemblant tous les établissements et organismes de formation du territoire, ce salon leur permettra de découvrir tous les secteurs d'activités s'ouvrant à eux après l'obtention du baccalauréat et d'affiner leur projet d'études. De Bac +2 à Bac +5, les 57 diplômes post-bac leur seront présentés à cette occasion.

Le point accueil-infos-jeunesse, de Dax sera présent pour répondre à toutes les interrogations portant sur la vie étudiante : solutions d'hébergement, restauration, sorties, bourses, loisirs, sports, médiathèques, etc. La société Trans'Landes, tiendra également un stand pour présenter l'ensemble des lignes Couralin et Vitenville ainsi que les formules d'abonnements.

Pour préparer leur venue au salon, les lycéens sont invités à valider leur pré-inscription sur le site dédié à l'événement :

mesetudesici.grand-dax.fr

Ils ont également la possibilité d'anticiper leurs questions grâce au guide pratique téléchargeable sur ce même site.

Inscriptions aux échanges linguistiques

Dans le cadre du jumelage entre les villes de Dax et de Logroño, un échange linguistique est organisé lors des vacances de printemps 2025. Ce dispositif permet à un jeune âgé de 14 à 17 ans, scolarisé à Dax, d'accueillir un correspondant espagnol du 12 au 19 avril 2025 et d'être reçu chez lui en Espagne, du 19 au 26 avril 2025. Cet échange est une opportunité de vivre une expérience unique au travers d'activités ludiques, récréatives et éducatives (Projet Erasmus+).

Les inscriptions en ligne sont ouvertes du 6 janvier au 31 janvier 2025.

➦ Renseignements et tarifs sur dax.fr ou auprès du service jumelage : 05.58.56.31.80 ou jumelage@dax.fr



© Clément Garby

JEUNESSE

C'est parti pour le Forum Jobs



Archives Clément Garby

PAROLE D'ÉLU

La 4^{ème} édition du Forum Jobs se déroulera vendredi 7 mars 2025, dans la nouvelle tribune du stade Maurice Boyau, en partenariat avec France Travail, la Mission Locale et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes.

Le Forum proposera cette année des espaces de conseil et d'accompagnement tels que du coaching pour l'entretien, les clefs pour un CV réussi, l'utilisation du réseau social LinkedIn pour booster les démarches de recherche d'emploi ou encore la découverte de métiers au travers de lunettes 3D. Un espace dédié permettra aux visiteurs de repartir avec une photographie réalisée par un professionnel pour un curriculum vitae de qualité.

Une mise en relation entre jeunes et recruteurs

Le Forum Jobs s'inscrit dans la continuité des actions réalisées dans le cadre du label Info Jeunes. Il a notamment pour vocation de faciliter la rencontre entre les jeunes, à partir de 15 ans, et le milieu professionnel.

Cet événement aborde la thématique de l'emploi sous différents aspects :

- la rencontre entre les jeunes à la recherche d'un emploi (job saisonnier, apprentissage, contrat de professionnalisation, CDD, CDI, ...) et des recruteurs ;
- la présentation des organismes proposant des formations en alternance et en apprentissage sur le territoire ou à proximité ;
- la valorisation des alternatives à l'emploi (Service Civique, diverses opportunités de mobilité internationale, etc.)
- l'information sur les aides, le droit du travail, les solutions pour découvrir des métiers...

Vincent MORA
Conseiller
municipal
délégué à la
jeunesse



© Clément Garby

« Grâce à cette initiative, des centaines de jeunes vont se familiariser avec le marché de l'emploi sur le territoire. »

Inscriptions aux IPJ

Le dispositif Immersion Professionnelle Jeunes propose aux Dacquois de 16 à 18 ans n'ayant jamais travaillé de candidater pour avoir une première approche du monde du travail. Il se déroule sur plusieurs mois, avec des temps de rencontre donnant des outils et des conseils aux jeunes pour leurs futures démarches de recherche

d'emploi. Pendant les vacances d'été, 30 d'entre eux pourront travailler dans un des services de la Ville, du CCAS ou dans une entreprise privée. Tous bénéficient d'un suivi pendant la durée de leur contrat. Les dossiers de candidature sont à remettre à un informateur jeunesse, du 14 janvier au 14 mars 2025 (dans la limite des 50 places disponibles).

📍 Service jeunesse - 9 rue de Borda - ouvert du mardi au vendredi de 12h à 18h

ANIMATIONS

L'aventure Têtes en l'Air continue



Pour le 2^e festival, une tête géante sera construite en péloïde de Dax et des masques seront réalisés en argile.

© Juliette Pazzonelli

Du 21 au 23 mars, aura lieu la 2^e édition du festival Têtes en l'Air. Le centre-ville de Dax s'anima le temps du week-end avec cet événement familial, gratuit et ouvert à tous.

Avec plus de 20 000 visiteurs sur la semaine en 2024, la 1^{re} édition du festival Têtes en l'Air de Dax a rencontré un véritable succès populaire et des retours très positifs du public. Aussi, la Ville de Dax et l'Office de Tourisme du Grand Dax ont décidé de poursuivre l'aventure et de proposer un nouveau programme sur la thématique du gigantisme, de la démesure et de la verticalité.

Du 21 au 23 mars 2025, les 5 géants de Dax – la déesse de l'eau La Nèhe, le légionnaire, son chien, l'écarteur et la vache landaise – accueilleront

à Dax les géants venus de France, de Belgique et d'Espagne pour célébrer ensemble le retour du printemps. Pendant trois jours, Dax deviendra la terre d'accueil entre ces différentes cultures. Cette année, le festival accueillera une délégation de 100 échassiers des Landes pour participer à cette fête et enrichir la parade, entre modernité et tradition. Les arts de la rue seront aussi à l'honneur avec du théâtre de marionnettes, du théâtre forain et participatif, de la jonglerie burlesque, sur 4 sites au centre-ville : le village du festival avec la scène principale parvis de l'hôtel de ville, la place de la cathédrale, le carreau des halles et la place de la Fontaine Chaude. En tout, une quinzaine de compagnies professionnelles seront accueillies à Dax pour le week-end.

➤ Le programme détaillé sur dax.fr

EN CHIFFRES

31

géants,
dont 5 dacquois

13

compagnies
professionnelles
avec 32 artistes de rue
et 60 musiciens

100

échassiers

25

bénévoles pour
l'organisation

« L'Odysée » s'écrit à Dax

PAROLE D'ÉLUE

À l'occasion du festival Têtes en l'Air, une tête géante sera construite en boue thermale dans le square de la mairie du 15 au 22 mars prochain. Un projet de l'artiste Fred Martin et de la Cie Lez' Arts Vers intitulé « L'Odysée ».

En 2024, la Ville de Dax avait accueilli l'artiste Olivier Grossetête pour la construction en carton du château fort de Dax monumental. Pour l'édition 2025, la ville recevra le plasticien Fred Martin et la compagnie Lez' Arts Vers (49) pour un projet unique et original intitulé « L'Odysée ». Ce projet, fil conducteur du festival, consiste à créer une tête géante de 6 mètres de hauteur, 8 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur, en boue thermale, le péloïde de Dax.

« L'Odysée fédère les énergies autour d'une action concrète et primitive, loin de la matérialisation tant à la mode, explique Fred Martin. Le public se réapproprie l'espace en donnant au lieu un visage, le visage de ceux qui l'habitent ». La mise en œuvre de ce projet participatif et collaboratif impliquera les dacois de tous âges sur plusieurs semaines.

L'Odysée démarre avec la réalisation au mois de janvier de 300 masques en argile par les habitants, sur lesquels ils exprimeront leurs émotions. Puis du 15 au 22 mars, chacun pourra

participer à la construction de l'œuvre collective dans le square Max Moras : recouvrir de boue thermale la structure métallique pour former une tête géante.

Le programme :

)} **Baptêmes de terre du 13 au 17 janvier, galerie de l'Atrium :** construction de 300 masques en argile pour appréhender la matière et exprimer ses émotions.

)} **Chantier participatif du 15 au 22 mars, square Max Moras :** construction de la tête géante avec le péloïde pour participer à une œuvre collective et créer des liens qui feront trace.

)} **Spectacle et mise en vie les vendredi 21 et samedi 22 mars, square Max Moras :** l'odysée s'écrit...

)} **Restitution des moulages le dimanche 23 mars de 14h à 17h, square Max Moras :** les masques tombent...

Martine Dedieu,
Adjointe au Maire
chargée
de la culture
et de l'animation



© Clément Garby

« Pour cette 2^e édition du festival Têtes en l'Air, venez participer au projet de création d'une tête géante en péloïde de Dax ! »

Appel à bénévoles

Vous souhaitez participer à cette aventure et faire partie de l'équipe du festival. Plusieurs missions sont possibles.

☎ Contact : culture@dax.fr

Les temps forts du festival

Le festival s'articule autour de 5 temps forts :

-)} la fabrication de 300 masques en argile du 13 au 17 janvier, galerie de l'Atrium.
-)} la construction d'une tête géante de 6 mètres de hauteur fabriquée en péloïde (boue thermale de Dax), une œuvre monumentale participative, du 15 au 22 mars, square Max Moras.
-)} le spectacle de présentation des géants, pour la cérémonie d'ouverture, créé exclusivement pour le festival, vendredi 21 mars parvis de l'hôtel de ville.
-)} la parade carnavalesque avec 31 géants, 5 grosses têtes, 100 échassiers et des fanfares, samedi 22 mars, rues du centre-ville
-)} des spectacles en arts de la rue tout le week-end autour du village du festival, square Max Moras et esplanade Yves Goussebaire-Dupin.



© Dr

Baptême de Terre, mode d'emploi

4 baptêmes de terre vous sont réservés, les mardi 14, mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 janvier de 17h à 19h à la galerie de l'Atrium. Durée, 30 minutes.

☎ Entrée libre en continu ou sur inscription à culture@dax.fr.

Tour d'horizon des chantiers en ville



Les travaux d'aménagement de la place Thiers ont démarré en décembre 2024 et s'achèveront à la fin du 1^{er} trimestre 2025.

De nombreux chantiers sont actuellement en cours sur le territoire de la commune. Ils concernent aussi bien la réfection de la voirie que la rénovation d'espaces publics ou encore l'installation de nouveaux équipements dans les quartiers.

Demarrage des travaux place Thiers

La rénovation de la place Thiers a débuté au mois de décembre 2024 par la démolition et le décapage de la partie nord de la place. Le chantier s'est arrêté le temps des fêtes de fin d'année et a repris début janvier pour la refonte des réseaux (eau potable, eau pluviale, éclairage), la réalisation du terrassement et de la grave-ciment qui seront suivis par la pose des dallages et la végétalisation.

Le projet de rénovation de la place Thiers s'inscrit dans la continuité de la réhabilitation du plateau piétonnier et de la rénovation du vieux pont. Cette place très dégradée avec le temps, va faire peau neuve avec un espace public dédié à la détente et des circulations piétonnes apaisées.

✚ Retrouvez le projet d'aménagement de la place Thiers sur dax.fr



© Clément Garby



© Clément Garby

Rue Peyrouton rénovée

Les travaux de rénovation de la rue Peyrouton, dans sa portion située entre le parc du Sarrat et la rue Sanche, réalisés par le Grand Dax, se sont achevés à la fin de l'année 2024.

Très dégradée, cette rue nécessitait une réfection complète de la voirie. Ainsi, les trottoirs et la chaussée ont été totalement refaits. Un plateau ralentisseur a été créé au carrefour Sanche/Peyrouton pour aider au ralentissement de la circulation et le stationnement a été organisé.

La deuxième tranche de rénovation ne pourra être lancée qu'après que les travaux du projet immobilier prévu sur l'ancien parking Intermarché soient terminés.

Nouvel aménagement square du Général Goislard de Monsabert

Cette place située au haut Saint-Pierre devant le cimetière et longeant la route d'Orthez (anciennement square du Béarn), était difficile d'accès pour les voitures et dangereuse pour les piétons. Des travaux de réaménagement ont donc été entrepris par le Grand Dax en novembre dernier pour créer deux accès séparés sur le parking, une entrée et une sortie, donnant sur la route d'Orthez. Le feu tricolore qui se trouvait au bout de la voie venant du cimetière a été supprimé. Par ailleurs, les cheminements et traversées pour les piétons ont été sécurisés avec notamment la création d'un passage piéton et le prolongement d'un îlot central route d'Orthez.



© Clément Garby

Un city-stade en construction au Sablar

Afin de compléter ses équipements sportifs en accès libre, la Ville de Dax a décidé d'installer un nouveau terrain multi-sports dans le quartier du Sablar, au pied de la résidence Lespes.

L'ancien city-stade du quartier étant à l'abandon, la Ville de Dax a choisi de réaliser un équipement neuf. Le city-stade sera composé :

- d'une plateforme en enrobé de 14 x 28 m permettant de sécuriser les activités ;
- d'un terrain multi-sports équipé de 2 buts de handball/football, de 2 panneaux de basket intérieur et extérieur, de 4 mini-buts latéraux de type « brésiliens ».

Les filets seront anti-vandalisme et chaque fronton aura une hauteur minimum de 3 mètres. La structure, les montants et les barrières seront en acier.

Le site a été pensé pour que plusieurs activités puissent être pratiquées en même temps et par plusieurs groupes. La Ville a choisi la société Point Green basée à Narrosse, spécialisée dans la conception de ce type d'équipement, dans le cadre d'un marché public. Le budget alloué pour la construction de ce nouveau city-stade s'élève à 80 400 € TTC. Le parc de jeux sera mis à la disposition des habitants dans le courant du premier trimestre 2025.



© Clément Garby



© Clément Garby

Les palmiers infestés devront être retirés

En raison de la prolifération du charançon rouge sur certains palmiers de l'avenue Milliès-Lacroix, la Ville de Dax applique depuis quatre ans des traitements préventifs et par injection afin d'éviter l'infestation des autres palmiers. Malgré ces actions, les palmiers Phoenix ont subi des dégâts trop importants pour être sauvés. Face à ce constat, il est devenu obligatoire d'abattre les quatre palmiers les plus touchés dans le courant du premier trimestre 2025. Les sujets restants devront très certainement être supprimés par la suite, compte tenu de la propagation rapide du charançon qui les détruit. Il est rappelé aux propriétaires situés dans la zone contaminée qu'ils sont tenus de surveiller régulièrement leurs palmiers et procéder aussi à des traitements préventifs. Les propriétaires concernés doivent également en informer la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt (DRAAF).

✉ sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
05 56 00 42 00

L'aire de jeux de Boulogne entièrement revisitée

L'aire de jeux située au bois de Boulogne fortement dégradée a été remplacée par un nouvel équipement dédié aux enfants de 1 an à 10 ans. Parmi les nouveaux jeux, une tyrolienne a été installée pour les amateurs de sensations fortes.

Cette nouvelle zone de loisirs de 300 m² est composée de cinq jeux, en bois de robinier, pour des activités ludiques variées. Une balançoire avec un siège plat et un siège bébé, un jeu ressort avec une assise double qui favorise la gestion de l'équilibre en duel, un jeu sur ressort avec poignée et repose-pied pour les plus petits sont à la disposition des enfants. Une pyramide de filets, destinée aux plus de cinq ans, favorise la coordination pieds-mains et le bon sens de l'équilibre grâce aux cordes flottantes. Une tyrolienne sur terrain plat avec un siège de téléphérique complète l'aire de jeux. La municipalité a investi 80 000 € TTC pour la construction de ce nouvel équipement.



© Proludic



© Proludic



© Ville de Dax

Éclairage au square Max Moras

Afin d'améliorer la sécurité des usagers et dans un souci d'embellissement du centre-ville, la municipalité a décidé de densifier l'éclairage de la rue de l'Évêché, le long du square Max Moras. Six lampadaires d'une hauteur de 3 mètres, identiques à ceux qui sont positionnés le long de la cathédrale, ont été posés récemment. Le coût total de l'installation s'élève à 14 341 € TTC.





© Clément Garby

30 novembre

Boîtes solidaires

Après les produits d'hygiène l'été dernier, ce sont des denrées alimentaires qui ont été récoltées dans le cadre de l'opération « une boîte, un sourire pour les étudiants ». Les jeunes du service jeunesse de la Ville se sont retrouvés le 30 novembre, pour confectionner et décorer les "boîtes solidaires", qui ont été distribuées en fin d'année 2024 aux étudiants.



© CNVVF - Dr

3 décembre

Remise de la 4^e fleur

Une délégation dacquoise s'est rendue à Paris pour recevoir le label "4 fleurs", obtenu cet été après le passage du jury national des Villes et Villages Fleuris. Ce label récompense des années de travail et l'engagement des services municipaux pour améliorer le cadre de vie.

30 novembre

Accueil des nouveaux Dacquois

La traditionnelle réception pour l'accueil des nouveaux habitants de Dax a eu lieu samedi 30 novembre à l'hôtel de ville. Au programme de ce temps convivial : présentation de la cité, de ses infrastructures et de ses services, et temps d'échange avec les élus.



© Clément Garby

15 novembre

« Inclusives Halles by Dax »

Pionnier en Nouvelle-Aquitaine, le projet de Inclusives Halles by Dax organisé par la Maison des citoyens de la Ville était l'occasion de porter un autre regard sur le travail et le handicap. Pendant une journée, les étaliers des Halles et la FNAC ont accueilli une personne en situation de handicap pour une journée d'immersion professionnelle.



© Clément Garby



© Clément Garby

Décembre

Dax tellement Noël

Ouverture des festivités avec les « horloges célestes, illuminations de la ville, concours de sapin des quartiers, goûter de Noël, parade lumineuse, show laser, animations dans le centre-ville,... tous les ingrédients étaient réunis pour que les fêtes de Noël soient belles à Dax.



26 novembre

Rendez-vous associatifs

La deuxième édition des "rendez-vous associatifs", organisés par la Ville de Dax, a eu lieu le 26 novembre dernier à la tribune du stade Maurice Boyau. L'objectif de la manifestation était d'accompagner les associations dacquoises dans la préparation de l'année 2025 en leur donnant des informations et des solutions avec la présence d'experts et acteurs du territoire.

Vous avez été plus de 202 000 à voir, liker, partager et commenter la publication Facebook sur les concerts qui auront lieu cet été dans les arènes.



Vous pouvez également nous retrouver sur LinkedIn, sur Youtube et sur Instagram.



N'hésitez pas à partager vos photos avec le **#icicestdax**, elles pourront ainsi être choisies pour paraître dans un prochain numéro de Dax magazine.



© Getty Images

Un sac de courses aux couleurs de la Ville offert à tous les Dacquois

Le nouveau logo de la Ville de Dax créé et présenté en mai 2024 est décliné sur des cabas de courses, que les Dacquois pourront venir retirer gratuitement du 17 février au 14 mars à la mairie de Dax.

En mai 2024, la Ville de Dax changeait son logo, pour une identité visuelle s'inspirant des symboles du blason historique. Cette volonté de rendre hommage à l'histoire de la cité et à son patrimoine s'est traduite par la mise en valeur de la tour référence à notre passé de ville fortifiée, l'utilisation du lion qui incarne la

puissance et la sagesse et enfin de l'eau composante essentielle de l'identité de Dax et représentée par l'Adour. La couleur associée au logo est le rouge qui reflète le dynamisme, l'audace, l'innovation, la vie et que l'on retrouve dans des représentations fortes de notre patrimoine immatériel : la Feria et le rugby. Symbole de notre ville, le nouveau logo dégage un sentiment de fierté et d'appartenance.

Fierté et appartenance

Tout au long de l'année 2024, il a été décliné sur les bâtiments et équipements municipaux, ainsi que sur les véhicules des différents services de la ville. On le retrouve également sur divers goodies et la Ville de Dax a souhaité le faire

figurer aussi sur des cabas de shopping destinés aux Dacquoises et Dacquois pour porter haut nos couleurs communes. Les habitants qui souhaitent récupérer ce sac de courses pourront venir à l'hôtel de ville du 17 février au 14 mars.

Modalités de distribution des cabas shopping

Du 17 février au 14 mars à la mairie de Dax, de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi, sur présentation d'un titre d'identité. 1 cabas par foyer.

Les ateliers Nectoux vont s'agrandir



Les ateliers Nectoux construiront leurs nouveaux locaux sur la zone artisanale de Broy de Haut à Dax.

© Clément Garby

© Clément Garby

En pleine croissance, l'entreprise du patrimoine vivant spécialisée dans les comptoirs en zinc, doit construire de nouveaux locaux dans la zone artisanale de Broy de Haut à Dax, où un terrain lui est vendu par la mairie.

Un des derniers gros chantiers des ateliers Nectoux a été la façade d'un marchand de glaces au Palais-Royal, en face du ministère de la Culture à Paris. Des arrondis très complexes que l'entreprise maîtrise et qui lui valent une reconnaissance internationale au-delà de ses classiques comptoirs en zinc. « *Nous avons de plus de plus de projets de taille importante à l'international et nos axes de développement se font sur ce genre de produits plus compliqués et encore plus techniques, aussi sur la fabrication de meubles sur mesure où il y a un accroissement de la demande depuis deux ans* », fait valoir Maxime Dethomas qui a repris en 2019 les ateliers Nectoux, installés à Dax huit ans plus tôt après avoir été fondés dans le 11^e arrondissement de Paris durant les Années folles.

et étrangers, puisque la production s'exporte jusqu'aux Etats-Unis et au Japon. Pour ce faire, la Mairie de Dax a proposé de lui vendre, pour 222 000 euros, un terrain nu de 5 364 m² dans la zone artisanale de Broy de Haut, suite au désistement d'un autre projet. « *La Ville, souligne Alexis Arras, adjoint à l'urbanisme, considère qu'il est important de conserver, sur son territoire, cette entreprise labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant au rayonnement international, et qui doit aujourd'hui poursuivre son développement avec des infrastructures plus grandes, plus modernes et fonctionnelles. Lui vendre ce terrain démontre notre soutien à une entreprise d'excellence afin de conserver son activité sur Dax.* »

Doubler la surface

Du fait de cette bonne croissance, « *on a besoin de pousser un peu les murs et de se donner les moyens de franchir un palier* », poursuit l'entrepreneur. Si le projet actuel se poursuit comme prévu après la phase de fouilles préventives, Maxime Dethomas espère ouvrir, dans 18 mois, ses nouveaux ateliers dans quasiment le double de surface qu'aujourd'hui rue Joseph de Laurens où ils sont locataires : soit 800 m² et un nouveau showroom pour recevoir, dans de meilleures conditions, ses clients français

Sur les six dernières années, les ateliers Nectoux ont connu une croissance annuelle moyenne de 14 à 15 % avec des effectifs passés de 5 à 9 salariés depuis 2018.

Parmi les objectifs à venir, faire évoluer la part de l'international dans le chiffre d'affaires, de 40 à 50 %.

La légende Maurice Boyau

Inaugurée le 5 octobre 1924 par le Maire Joseph de Laurens, la statue du célèbre pilote d'aviation, champion de rugby à XV en 1911 et capitaine de l'équipe de France du Tournoi des Cinq Nations en 1913, a bénéficié d'une réfection du lettrage l'automne dernier.

La municipalité a confié à la marbrerie Alves de Narrosse le soin de rénover à la feuille d'or l'inscription figurant sur le socle de la statue de Maurice Boyau, à l'occasion du centième anniversaire de ce monument bien connu des Dacquois. Retour sur une légende du rugby et de l'aviation française.

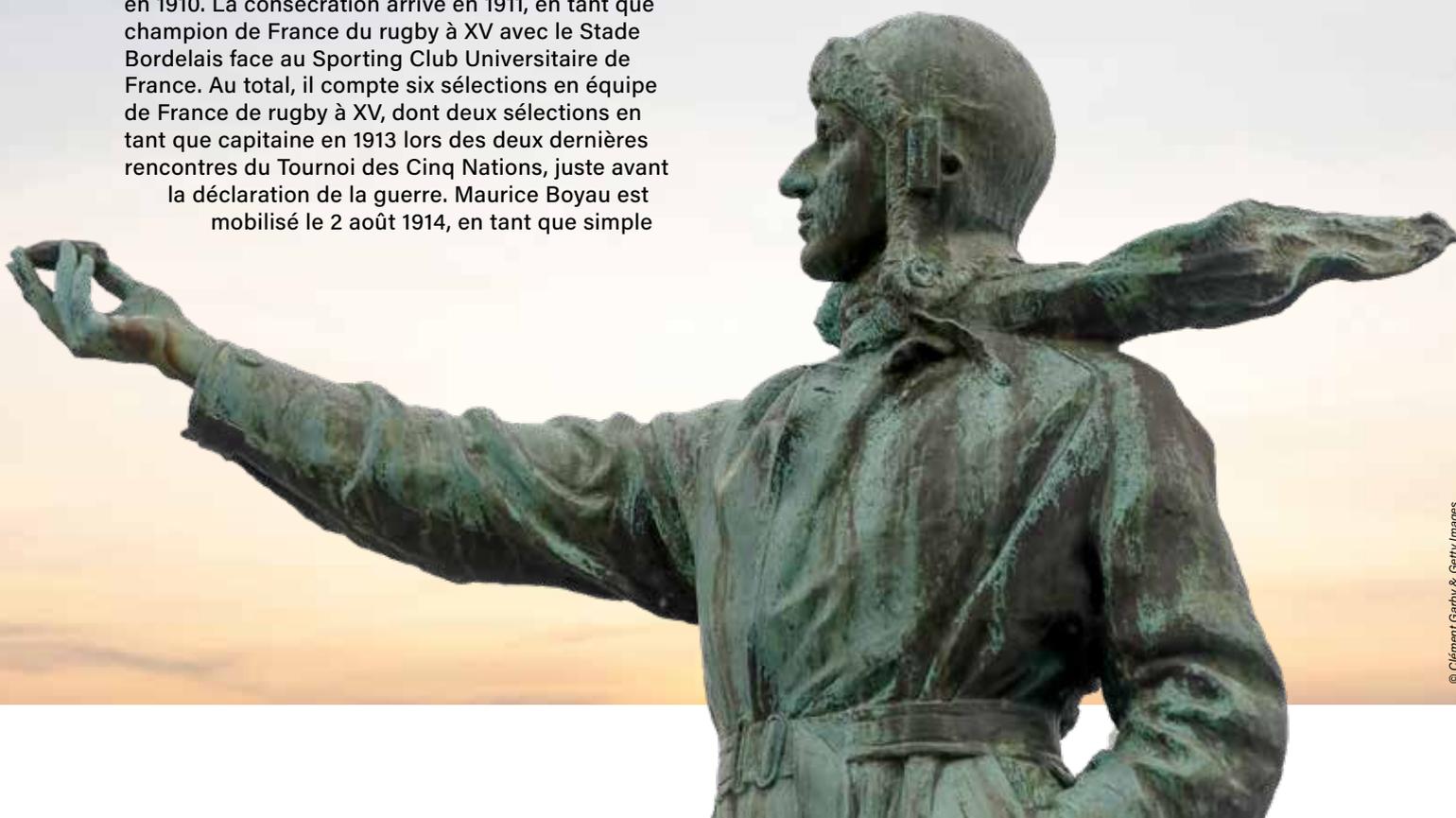
Maurice Boyau est né le 8 mai 1888 en Algérie. Il tient ses origines landaises de son père, Jean Boyau, entrepreneur de travaux publics originaire de Castets. Il passe son enfance et son adolescence à Brétigny-sur-Orge, en région parisienne, où il crée dès l'âge de 17 ans le club de sport de Brétigny en lançant une équipe de football.

C'est en 1907 qu'il s'installe avec sa famille à Saint-Paul-lès-Dax et commence sa carrière de rugbyman au sein de l'Union Sportive Dacquoise. Il évolue en 3^{ème} ligne et devient capitaine de l'équipe de rugby de 1908 à 1909 avant de rejoindre le Stade Bordelais en 1910. La consécration arrive en 1911, en tant que champion de France du rugby à XV avec le Stade Bordelais face au Sporting Club Universitaire de France. Au total, il compte six sélections en équipe de France de rugby à XV, dont deux sélections en tant que capitaine en 1913 lors des deux dernières rencontres du Tournoi des Cinq Nations, juste avant la déclaration de la guerre. Maurice Boyau est mobilisé le 2 août 1914, en tant que simple

soldat, au sein du 37^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale. Ce qui ne l'empêche pas d'assouvir sa passion du rugby, en s'engageant une saison au club de Versailles en 1915 puis au Racing Club de France de 1916 à 1918.

Il obtient son brevet de pilote en 1916 et intègre l'escadrille 77 surnommée « escadrille des sportifs ». Il enchaîne alors les victoires aériennes et s'inscrit rapidement parmi les as français avec 35 victoires homologuées à son actif. Les aviateurs fascinent. Les journaux se passionnent pour ces nouveaux héros et créent des rubriques spéciales où sont dressés les portraits de ces chevaliers du ciel. C'est aussi à cette époque qu'est instauré le statut d'« As ». Pour gagner le titre, il fallait que le pilote obtienne au moins cinq victoires homologuées - c'est-à-dire confirmées par deux autres observateurs que le pilote - et que l'avion abattu tombe dans les lignes alliées.

Il est porté disparu le 16 septembre 1918 au cours d'un combat aérien, à l'âge de trente ans. La même année, un match de rugby à XV, auquel il devait participer en tant que capitaine de l'équipe du Racing Club de France, est disputé en son honneur à quatorze, les joueurs refusant de remplacer ce héros de guerre et rugbyman hors pair. Maurice Boyau fut récompensé pour ses actes héroïques par trois médailles : celle d'Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur, la médaille militaire et la Croix de guerre 1914-1918.



ARTS PLASTIQUES

De nouveaux locaux pour l'école d'arts plastiques



En décembre, les agents de l'école municipale d'arts plastiques ont pris possession des nouveaux locaux et préparé la rentrée.

© Clément Garby

EN CHIFFRES

1989

est la date de création de l'EMAP. Seule école municipale d'arts dans les Landes, complémentaire de la section arts du lycée de Borda, l'école est non diplômante, mais prépare les étudiants à l'entrée dans les écoles d'arts.

267

c'est le nombre d'élèves de l'année scolaire 24-25. Depuis 2020, les effectifs de l'EMAP ont augmenté de +50 %.

4

enseignants diplômés qui accompagnent les élèves à travers les techniques d'arts plastiques : acrylique, aquarelle, encre, pastel, fusain, huile, modelage, sculpture, collage, infographie,...

30

cours hebdomadaires proposés aux 16 créneaux enfants, aux 10 créneaux adultes et aux 4 créneaux publics empêchés.

Depuis le 6 janvier, l'école municipale d'arts plastiques est installée au rez-de-chaussée de la résidence Les Glycines rue Labadie, dans des locaux neufs, plus spacieux et plus adaptés à son activité.

Installés depuis de nombreuses années au centre culturel rue du Palais, les locaux de l'école municipale d'arts plastiques (EMAP) étaient devenus avec le temps vétustes, trop étroits et inadaptés pour recevoir les élèves dans des conditions de confort et de sécurité optimales. Il devenait urgent de trouver une solution de relocalisation, afin de pouvoir pérenniser l'activité de l'école. Avec 250 élèves chaque année, l'objectif était donc de trouver des locaux qui puissent répondre aux exigences de ces enseignements. C'est vers la résidence Les Glycines rue Labadie (ancien EHPAD de la ville de Dax, aujourd'hui propriété de XL Habitat qui y a aménagé une résidence seniors avec services) que la Ville de Dax s'est tournée. La surface correspondait aux besoins

de l'école et permettait de bonnes conditions d'accueil du public. Après la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier par XL Habitat, la Ville de Dax a pris en charge les travaux d'équipement des espaces, de connectique et de mobilier pour un budget de 40 000 euros. En décembre dernier, l'EMAP a pris possession de ses nouveaux locaux et a achevé son installation pour accueillir les élèves dès le 6 janvier 2025.

370m² de locaux neufs

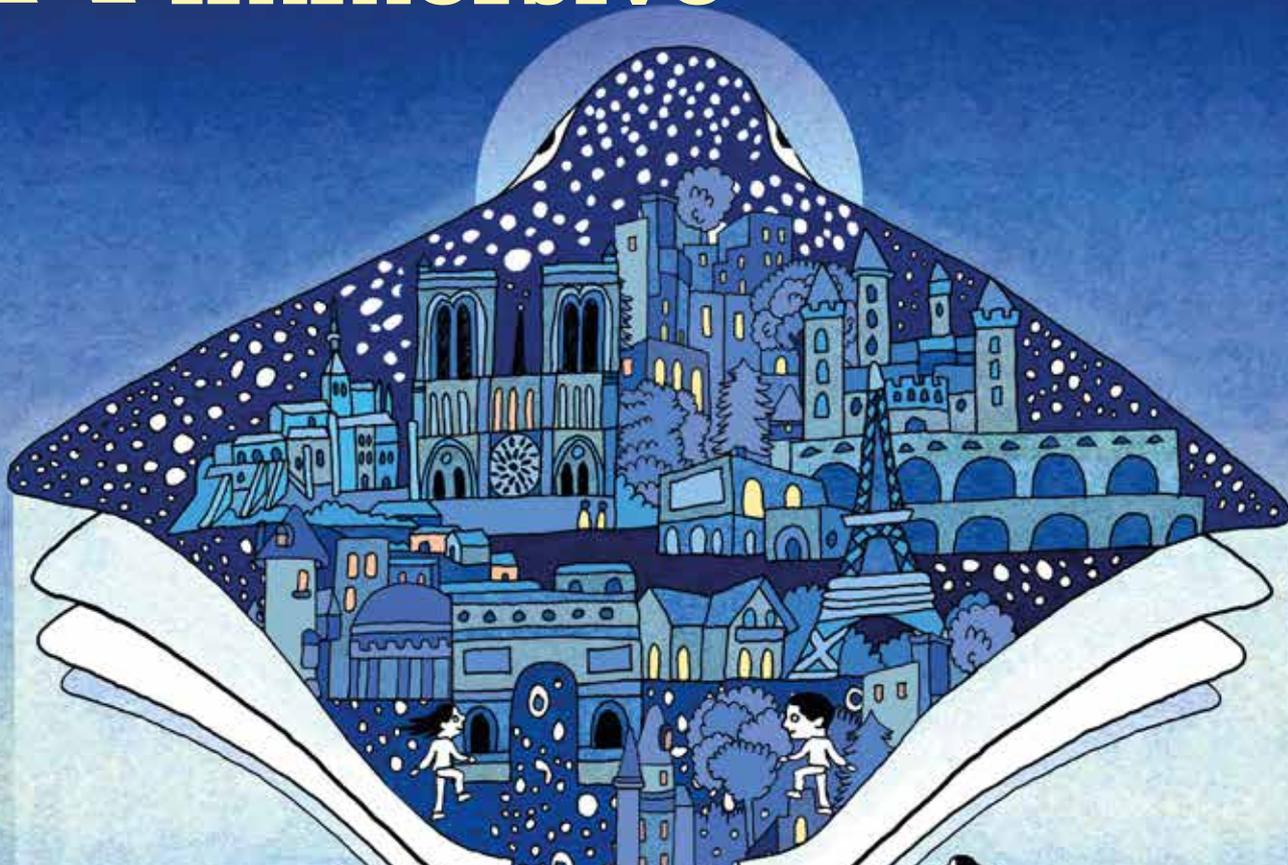
L'EMAP dispose désormais d'un plateau de 370m² aménagé, situé en rez-de-chaussée du bâtiment, qui distribue plusieurs pièces : un accueil secrétariat, une salle de dessins, une salle d'arts plastiques, une salle numérique, une salle des professeurs, des sanitaires, des locaux techniques et de stockage de matériel. L'entrée de l'école est partagée avec les locataires de la résidence seniors.

✦ École municipale d'arts plastiques, 50 rue Labadie. Tél. 05 58 90 13 82 ou 06 28 69 76 76.

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Cours du lundi au vendredi de 9h à 21h30.

Vendredi 24 janvier

Une nuit de la lecture immersive



À l'occasion de la Nuit de la lecture, la bibliothèque-ludothèque de Dax invite le public vendredi 24 janvier à une soirée de découvertes, de jeux, d'écriture et de réalité virtuelle sur le thème des patrimoines.

Depuis plusieurs années, la bibliothèque-ludothèque de la Ville participe à la manifestation annuelle organisée par le Centre national du livre « Les Nuits de la lecture » qui se tiendra du 23 au 25 janvier prochain. Le thème de cette édition 2025 est « les patrimoines ». « Cette année, la bibliothèque-ludothèque de Dax propose à tous les publics tout au long du mois de janvier, une sélection de documents correspondant au thème (livres, DVD, jeux et jeux vidéo) » explique Martine Labarchède conseillère municipale déléguée. « Mais le temps fort de cette opération sera le vendredi 24 janvier, avec l'ouverture en continu de la bibliothèque-ludothèque de 14h à 23h et l'organisation de plusieurs ateliers animés par les bibliothécaires ».

Quatre ateliers seront programmés au cœur des espaces de la bibliothèque-ludothèque.

On pourra ainsi partir à la découverte des manuscrits anciens de la bibliothèque et en particulier du « Codex Imperatoris semper maximi Divi Justiniani » qui date de 1546, ou encore participer à des jeux d'expression ou d'ambiance pour passer un moment drôle et agréable.

Réalité virtuelle

Un atelier de détournement permettra aux participants, à la manière des auteurs de l'OuLiPo (Ouvroir de littérature potentielle), de jouer avec l'écriture et la littérature en s'imposant de malicieuses contraintes. Enfin, avec le casque de réalité virtuelle, dernièrement acquis par la bibliothèque, des expériences immersives seront proposées autour des patrimoines naturels, architecturaux et vidéoludiques.

✦ **Vendredi 24 janvier de 14h à 23h à la bibliothèque-ludothèque, 40 rue Cazade (ancienne Banque de France)**

✦ **Renseignements et inscriptions : 05 58 74 72 89.**

✦ **Programme détaillé sur dax.fr**

À partir du 18 février 2025

Nouvelle exposition : « Collections depuis 1807 - Il était une fois le musée de Borda »

Des échantillons des collections parmi les plus emblématiques du musée de Borda sortent des réserves et sont présentés de manière exceptionnelle au sein d'un parcours historique et thématique.

Le musée de Borda est l'une des institutions culturelles les plus anciennes de Nouvelle-Aquitaine. Elle trouve son origine en 1807 avec l'achat du cabinet d'histoire naturelle de l'érudite Jacques-François Borda d'Oro. Cet acte fondateur du musée, marque le début d'un processus de constitution, de conservation et de transmission d'un patrimoine commun, témoin de

l'évolution des sensibilités culturelles et de l'apparition des sciences modernes.

L'exposition propose de parcourir l'histoire du musée. Sciences, ethnologie, histoire de la ville ou archéologie, arts sacrés ou abstraits, les plus de 70 000 objets conservés par le musée de Borda, livrent un panorama unique sur l'histoire des sciences et des sociétés humaines. L'exposition présente quelques œuvres emblématiques de ces collections.

⊕ *Chapelle des Carmes, 11 bis rue des Carmes, du mardi au dimanche, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. museedeborda.fr*



© Philippe Salvat

à l'Atrium

Vendredi 17 janvier / 20h30

Samedi 18 janvier / 20h30

Concert du Nouvel An : Vivaldi s'invite en Irlande

Par l'orchestre symphonique de la Ville de Dax

⊕ *Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 17 à 30€*



© Clément Garby

Vendredi 31 janvier / 20h30

Les cabotines

Théâtre. Comédie en costumes avec Valérie Bègue, Steevy Boulay,...

⊕ *Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 22 à 35€*



© Création Affiche

Vendredi 7 février / 20h30

Bérenghère Krief : sexe

Dès 16 ans.

⊕ *Spectacle proposé par Latitude Productions. Tarifs de 27 à 30€*

Jeudi 13 février / 20h30

Sarrazine

Théâtre par la compagnie La Maison.

⊕ *Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 22€*

Dimanche 16 février / 16h

Waterplouf

« noyade interdite »

Cirque aquatique et humoristique par la Compagnie Cirque en Scène. Jeune public à partir de 5 ans.

⊕ *Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarif unique de 6€*

Vendredi 21 février / 20h30

Et si on en parlait

Théâtre. Comédie douce amère et sincère de et avec Astrid Veillon,...

⊕ *Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 22 à 35€*



© Stéphane Kerrad

Jeudi 13 mars / 20h30

Dîner de famille

Théâtre. Comédie sur la famille en décomposition.

⊕ *Spectacle proposé par la Ville de Dax. Tarifs de 12 à 25€*

Samedi 15 mars / 20h30

Laura Domenge :

une nuit avec Laura Domenge

⊕ *Spectacle proposé par Latitude Productions. Tarifs de 27 à 30€*

Jeudi 20 mars / 20h30

Ma nuit à Beyrouth

Danse, théâtre par la compagnie Diptyque Théâtre.

⊕ *Spectacle proposé par les Amis du Théâtre. Tarifs de 8 à 22€*

au Musée

Les samedis de l'archéologie - Site antique

Samedi 18 janvier / 16h

Visitez le site avec Didier Vignaud archéologue au Centre de recherches archéologiques des Landes.

Découvrez les collections à travers l'œil aiguisé d'un spécialiste de l'occupation du territoire durant l'antiquité.

⊕ *Sur inscription au 05 58 74 12 91*

Mes vacances au musée

du 22 février au 9 mars

Visites commentées du site antique ou de l'exposition temporaire tous les jours à 15h. Atelier jeune public tous les jours à 16h.

Retrouvez toutes les infos du musée sur museedeborda.fr et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)



Retrouvez tout l'agenda sur

DAX.FR

Billetterie :

Office de Tourisme Dax et Saint-Paul-lès-Dax
05 58 56 86 86 ou sur dax.fr

Le Général de Gaulle débute à Dax une visite de cinq jours dans le Sud-Ouest



12
avril
1961

Du mercredi 12 au dimanche 16 avril 1961, le Général de Gaulle accomplit une visite de cinq jours dans le Sud-Ouest qui débute à Dax et s'achève à Bordeaux. Ce déplacement intervient en pleine guerre d'Algérie et dans une actualité toujours brûlante en cette année 1961.

Le voyage du Général de Gaulle dans le Sud-Ouest commence le mercredi 12 avril 1961 à 14 h 15 à Mont-de-Marsan, où se pose la caravelle présidentielle Comté de Nice, battant pavillon tricolore frappé de la croix de Lorraine. Accueilli par Georges Arzel, préfet des Landes, par le général Paul Stehlin, et accompagné du ministre Louis Jacquinot, le général visite la base d'expérimentation aérienne. Il se fait présenter les Mirage-3-C et les Mirage-4, équipés de leur matériel de combat. Le cortège présidentiel prend ensuite la route de Dax. Dans un article du journal *Le Monde* (13 avril), André Passeron note : « Dans chaque hameau traversé une banderole barre la route : « Honneur au Général de Gaulle. » Le premier arrêt a lieu à Campagne, où le général remercie la population, « un élément de notre unité française ». À Meilhan, un tapis décoré d'une croix de Lorraine tricolore l'attend. On joue la Marseillaise. Le général s'arrête encore à Tartas et à Pontonx où le maire déclare : « La France attend de vous que vous lui donniez le bien le plus précieux : la paix. Le peuple vous appuiera de toutes ses forces morales et, s'il le faut, physiques ».

Le cortège s'approche de Dax. Dès Saint-Paul-lès-Dax une foule nombreuse est massée et applaudit le chef de l'État, debout dans sa voiture découverte. Un arc de triomphe lui souhaite maintenant la bienvenue à l'entrée de Dax où le général est déjà venu en 1947. Place de l'Hôtel-de-Ville, il se mêle à la foule. Accueilli par Max Moras, député-maire U.N.R., il prononce son premier discours de la journée devant une foule enthousiaste. Lorsqu'il

déclare : « En Algérie, le but de la France s'appelle la paix et, si l'on veut, l'association... », une brusque panne de courant se produit et les haut-parleurs ne fonctionnent plus. Après quelques minutes d'émotion le courant est rétabli, et le Général de Gaulle reprend son discours qu'il termine sans autre incident. Le cortège retourne alors vers Mont-de-Marsan. À Mugron, devant la statue de Frédéric Bastiat, l'économiste libéral du dix-neuvième siècle, le général provoque de nouveaux applaudissements. À Montaut, un enfant en costume régional lui offre un foie gras. À Saint-Sever, devant l'abbatiale, des bergers landais sur leurs échasses lui serrent la main. À Mont-de-Marsan, place de l'Hôtel-de-Ville très pavoisée, le général prononce un nouveau discours. Il dit : « Nous offrons la paix et la coopération. Qu'on les veuille d'autre part, et ce sera fait ». Applaudissements nourris. À la fin de son allocution, comme à Dax, il proclame sa confiance en la jeunesse. Tonnerre d'applaudissements. Le chef de l'État entonne la Marseillaise. À l'hôtel de ville, il reçoit les maires et entame avec eux un dialogue familial. Il ajoute : « La situation de la France n'est pas mauvaise ; le pays monte. J'apprécie le dévouement et l'efficacité des maires. C'est une des choses qui marchent le mieux chez nous. »

Il se rend ensuite à pied à la préfecture où il s'entretient avec les personnalités du département, répond aux questions sur l'Algérie, exprime sa confiance en l'aboutissement de la solution d'association. La longue journée landaise s'achève.

Quelques dates clés de l'année 1961

8 janvier : Le premier référendum de la V^{ème} République est organisé. Il invite les Français à se prononcer sur les réorientations de la politique algérienne de la France qu'avait amorcées le général dans son discours du 16 septembre 1959. A l'issue du référendum le « projet de loi sur l'autodétermination des populations algériennes » est approuvé massivement.

21 avril : Putsch des généraux à Alger.

23 avril : Le Général de Gaulle met en œuvre l'article 16 de la Constitution qui lui confère les pleins pouvoirs jusqu'au 30 septembre suivant. Il dénonce « un quarteron de généraux en retraite » et « un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques ». À la population, il demande : « Français, Françaises ! Aidez-moi ! »



Devant une foule enthousiaste, le Général de Gaulle prononce son premier discours de la journée.

Le Général de Gaulle est accueilli à l'Hôtel de Ville par le maire Max Moras.



Romain Lafitte

Un micro landais à Canal+

Plus foot que rugby enfant, ce natif de Dax, habitué du stade Maurice Boyau avec son père, entre dans les foyers chaque vendredi avec Soir de rugby, l'émission sur la ProD2 de la chaîne cryptée.

Un chef bayonnais, Eric Bayle, et « pas mal de sudistes », mais Romain Lafitte est le seul landais de la rédaction rugby à Canal+. Alors travailler sur le derby USDax-Stade Montois au stade Jean-Dauger de Bayonne cet automne avait forcément une saveur particulière : « Dès qu'on prend l'antenne, on est neutre, il n'y a aucun intérêt à montrer une affection particulière pour une équipe, d'autant que je m'entends bien avec beaucoup de Montois ! », fait valoir ce journaliste très bosseur, né il y a 37 ans à la clinique Saint-Vincent,

à Dax où il a passé les cinq premières années de sa vie. Puis direction l'école à Saint-Geours-de-Maremne et le collège/lycée à Saint-Vincent-de-Tyrosse où il joue plutôt au foot, mais avec toujours un ballon de rugby pas loin pour taper des pénalités avec les copains.

Depuis ses 10 ans, Romain Lafitte a, en tout cas, toujours été fidèle aux Rouge & Blanc et au stade Maurice Boyau où son père l'amenait : « Il y a eu les grandes années, avec les *Dourthe, Magne, Pelous, Ibañez...* » Son premier article dans Sud-Ouest, il l'a écrit d'ailleurs en 2010 sur... l'USDax.

Avant de rejoindre la rédaction de Canal + où ce papa d'une petite fille est aujourd'hui à l'antenne chaque vendredi soir avec l'ex-deuxième ligne international biarrot Jérôme Thion. « Être Dacquois, ça peut offrir une crédibilité dans ce sport qui reste encore très sudiste mais quand on travaille, on peut venir de n'importe où et y arriver », jure ce « croque-maïs » comme le surnomment ses collègues à Paris, « parce que le cul-rouge n'a pas été assimilé ! ». Son « idole ultime » ? Pierre Albaladejo. Un Dacquois bien sûr.

Romain Lafitte sur le plateau de Canal+ un soir de Pro D2.

POPULATION



Campagne de recensement du 16 janvier au 22 février

Chaque année, les villes de plus de 10 000 habitants sont recensées de manière partielle et un échantillon de la population est soumis aux enquêtes de l'INSEE. 8% des logements de Dax seront ainsi concernés par la campagne de recensement qui aura lieu du 16 janvier au 22 février 2025. Cette année sur certains secteurs de la ville, l'enquête logement sera couplée à une enquête famille.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et utile à tous. C'est grâce aux données collectées que la population officielle est établie et que chaque commune peut adapter ses équipements collectifs : transports, écoles, maisons de retraite...

Pour cette campagne 2025, 3 agents recenseurs de La Poste et 3 agents de la Ville de Dax passeront dans les logements concernés. Ils remettront un questionnaire qui pourra être rempli seul, avec leur aide ou en ligne avec les codes transmis sur le site : <https://www.le-recensement-et-moi.fr>. Ils seront munis d'une carte officielle tricolore et sont tenus au secret professionnel. Les informations sont confidentielles et protégées par la loi.

⊕ Les photos des agents recenseurs sont consultables sur dax.fr

⊕ Pour tout renseignement, contacter le service recensement de la mairie de Dax au **05 58 56 80 00** ou par courriel etatcivil@dax.fr

CIMETIÈRES

Concessions en état d'abandon

Depuis mars 2023, la ville de Dax a lancé une vaste procédure de reprise de concessions en état d'abandon dans les cimetières de la commune, qui concerne dans un premier temps environ 780 concessions.

Après une période de 30 ans, lorsqu'une concession a cessé d'être entretenue et que la dernière inhumation remonte à plus de 10 ans, l'état d'abandon peut être constaté par procès verbal, porté à la connaissance du public et des familles. Si un an après la publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le conseil municipal peut se prononcer sur sa reprise. La liste de ces concessions est affichée à l'entrée de chaque cimetière, en mairie et sur le site Internet de la ville de Dax.

En mars 2025 le conseil municipal se prononcera sur la finalité de cette procédure. Si vous êtes concernés par l'une de ces sépultures, il est encore temps, jusqu'au 15 février 2025, de vous adresser au service funéraire de la mairie.

⊕ Pour tout renseignement, contacter le service des affaires funéraires de la mairie de Dax au **05 58 56 80 05**.

Nouveau site cinéraire à Saint-Vincent

Pour répondre à la demande des familles, la Ville de Dax a doté le cimetière Saint-Vincent d'un nouvel espace cinéraire, déjà présent dans les cimetières Saint-Pierre et Haut Saint-Vincent. Le nouveau site cinéraire compte désormais 22 cases de columbarium et un espace de dispersion de cendres. Les cases sont concédées pour 15 ou 30 ans et peuvent accueillir jusqu'à 2 urnes cinéraires. Coût des travaux : 15 000 €.

⊕ Pour tout renseignement, contacter le service des affaires funéraires de la mairie de Dax au **05 58 56 80 05**.

État civil

NAISSANCES

5 novembre Mehreen SIKDER

5 novembre Olivia DALERCI

11 novembre Fallou MBOW

12 novembre Nino FASCIANELLA GROLLIMUND

15 novembre Diego CAZORLA MIGUEL

17 novembre Cléo GOBERT KUPIEC-RICO

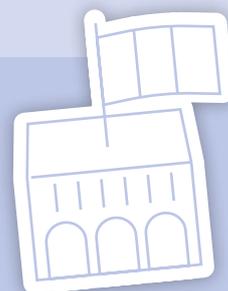
18 novembre Aismée LECOQ PATRY

27 novembre Nora MARTINS

27 novembre Théa IMBERT DAUGUETTES

28 novembre Azaam ALI ABDULLE

30 novembre Inaïa HEGUIAPHAL BARROS



TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

2024 aura été particulièrement dense avec la réouverture de la basilique antique (3 ans de travaux), avec la modernisation du stade Maurice Boyau, avec les travaux aux Arènes, avec le renforcement (grâce à l'agglo.) des digues pour une meilleure protection contre les inondations, avec la création de nouvelles aires de jeux, sans oublier la construction du projet sur la transformation de la place Camille Bouvet, les nouvelles caméras de vidéoprotection ou le lancement de nouvelles animations pour les familles (Têtes en l'air ou Clap sur le Polar).

C'est une année qui a aussi vu se concrétiser, à l'agglomération, l'élaboration d'un programme pour la future salle de spectacles, prévoyant les différents types d'activités qui s'y dérouleront (concerts, représentations de danse, pièces de théâtres, salons familiaux, séminaires, congrès...), les capacités de la salle (3 400 places dans la configuration concerts), les agencements intérieurs et les espaces extérieurs. Les élus de l'opposition municipale ont confirmé leur refus sur la construction d'une salle de spectacle à Dax : nous regrettons ce qui s'apparente à une posture politicienne, ne tenant pas compte des attentes de la population.

Le devoir de mémoire s'exerce au travers de la dizaine de manifestations patriotiques que la Ville a à coeur de célébrer chaque année. Il se manifeste aussi au travers des dénominations d'espaces publics que vote le Conseil Municipal. A l'occasion du 50ème anniversaire de son élection, nous avons souhaité rendre hommage à l'action réformatrice du Président Valéry Giscard d'Estaing en baptisant de son nom l'esplanade de la gare. Nous avons aussi voulu rendre hommage au Colonel Arnaud Beltrame, héros national qui a donné sa vie pour sauver un otage à Trèbes en 2018 : c'est la place de la Chalosse, qui fait face à la gendarmerie, qui portera désormais le nom de cet officier supérieur de gendarmerie. La rue intérieure du nouvel ensemble immobilier construit à Saubagnacq (rue du Grand Biau) sera elle dénommée du nom de la première femme pilote d'hélicoptère et première femme générale de l'armée française, Valérie André, dont le musée de l'EALAT possède l'hélicoptère qu'elle pilota en Indochine. Enfin, le square situé devant le cimetière Saint-Pierre portera le nom du Général Joseph Goislard de Monsabert, qui fut l'un des protagonistes de la campagne d'Italie et de la libération de Marseille durant la 2^{ème} guerre mondiale. Il est mort à Dax en 1981.

TRIBUNE DU GROUPE DE L'OPPOSITION

UNE NOUVELLE ÈRE POUR LE CENTRE HOSPITALIER... DE MONT-DE-MARSAN

Sous ce titre, le journal Sud-Ouest du 7 décembre nous apprend qu'« un bâtiment de 6 400 mètres carrés a été inauguré sur le site Layné du Centre hospitalier intercommunal de Mont-de-Marsan et du Pays des sources. Il comprend notamment 20 blocs opératoires modernes, équipés de matériels neufs et de pointe. Un investissement de 40 millions d'euros ».

L'article apporte quelques précisions édifiantes : « nouveaux locaux modernes, dans le but affiché de renforcer son attractivité médicale, chirurgicale et paramédicale, et de garantir une offre de soins et des conditions de travail de qualité », « bloc opératoire dont la surface a été doublée passant de 9 à 20 salles d'opération, équipées de matériels tout neufs », « salle de chirurgie avec robot, salle hybride de chirurgie d'imagerie interventionnelle pour la chirurgie vasculaire, cinq salles d'endoscopie et salles d'examen pour anesthésie locale », etc...

Les Landais, et plus particulièrement les patients du nord et de l'est du département, ne pourront que se réjouir de cette modernisation de l'établissement montois.

Mais les Dacquois et les patients de l'ouest et du sud du département sont en droit de s'interroger sur le sort réservé au Centre hospitalier de Dax.

Rappelons qu'en 2020, l'Hôpital de Mont-de-Marsan présentait un déficit de 20 M€ et que l'Agence Régionale de Santé (ARS) avait accordé plus de 13 millions d'euros pour aider à rétablir son équilibre financier.

Dans le même temps, le CH de Dax, dont les finances étaient parvenues quasiment à l'équilibre sous la précédente

gouvernance, avait royalement perçu 500 000 € de l'ARS !

Déjà, à cette époque : le gâteau pour Mont-de-Marsan, les miettes pour Dax.

Entre 2020 et 2024, la situation s'est considérablement dégradée au CH de Dax : fermetures de lits, fermetures de services, non remplacements de personnels absents ou malades, déficit financier de l'ordre de 23 M€, abandon de plusieurs projets d'investissement et, pour parachever ce triste bilan, annonce en plein été d'un plan de redressement prévoyant la suppression de 10 postes de médecins et 30 postes d'infirmier(e)s et administratifs, projet finalement retiré par le Ministère de la santé face au mouvement de protestation conduit par les organisations professionnelles, les élus du territoire et les représentants des usagers.

Depuis cet épisode, aucune mesure nouvelle n'a été annoncée en faveur de l'Hôpital de Dax.

A l'heure où nous écrivons cette tribune, d'annulation en reports, le Conseil de surveillance ne s'est pas réuni depuis six mois.

Le Maire de Dax, qui préside cette instance, reste muet et passif.

Face à l'activisme de ses collègues maire et ministre montois qui oeuvrent pour développer l'Hôpital de Mont-de-Marsan, J. Dubois se décidera-t-il enfin à défendre les intérêts du Centre hospitalier de Dax avant qu'il ne devienne un hôpital annexe de celui de Mont-de-Marsan ?

Bonne Année et surtout, ... Bonne Santé !



depuis 1949

SARL J&D TASTET - DAX

**CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE**

.....
Neuf et rénovation en traditionnel
Maison ossature bois
Bardage - Isolation
Entretien et Nettoyage de toiture
Parquet - Terrasse
.....

05 58 74 15 94

charpentier-tastet-dax.fr

VILLE DE DAX

FESTIVAL TÊTES EN L'AIR

21 AU 23 MARS 2025
parade carnavalesque
œuvre collective monumentale
arts de la rue

TOUTES LES ANIMATIONS SUR DAX.FR

GRAND DAX
Culture & Innovation

Service communication Ville de Dax

VILLE DE **DAX**

BELLE ANNÉE

2025



Service communication Ville de Dax - Illustrations Gettyimages

VILLE
DE
DAX

La Ville de Dax offre aux Dacquois
un sac de courses



**À retirer du 17 février
au 14 mars à la mairie de Dax**

